

Justificatif généré le 15/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/07/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=307567>

N° d'annonce :

619826

UBC INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 16.000 €

Siège social : 30 Rue de Londres 75009 PARIS

380 465 112 R.C.S. Paris

L'associée unique a décidé, en date du 30 juin 2022, d'augmenter le capital social par incorporation en compte courant d'associé de l'associé unique, la société Aurige, par conversion de sa créance liée à l'abandon réalisé à l'exercice 2021.

Cette augmentation entraine les modifications des mentions suivantes :

Anciennes mentions :

Article 7 – **Capital** :

« Le capital est fixé à seize mille (16.000) euros, divisé en mille (1.000) actions de seize (16) euros, libérées de leur valeur nominale, numérotées de 1 à 1.000 et attribués aux associés, savoir :

– A la société Aurige à concurrence de mille actions portant le numéro 1 à 1000 : 1000 actions

Total égal au nombre de parts composant le capital soit mille actions. »

Nouvelles mentions :

Article 7 – **Capital** :

« Le capital est fixé à trente-deux mille (32.000) euros, divisé en mille (1.000) actions de trente-deux (32) euros, libérées de leur valeur nominale, numérotées de 1 à 1.000 et attribués aux associés, savoir :

– A la société Aurige à concurrence de mille actions portant le numéro 1 à 1000 : 1000 actions

Total égal au nombre de parts composant le capital soit mille actions. »

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeHS3XvMs

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHS3XvMs>

